

- Libellé de la certification: Cap Métiers de la Coiffure
Code RNCP: 39266
Nom du certificateur: Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
Date d'enregistrement de la certification: 03/07/2019



NOTRE CFA HAIRDRESSER'S ACADEMY

Les formations alternent cours en CFA et travail en entreprise, permettant aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances. Les classes à effectifs réduits et l'encadrement permanent assurent la réussite de tous.

L'école Hairdresser's Academy, avec ses formateurs professionnels, met l'accent sur le **professionnalisme, la rigueur et l'excellence**, tout en restant à l'écoute de ses élèves pendant et après leur formation.

CAP METIERS DE LA COIFFURE EN ALTERNANCE

Pré-requis :

Avoir trouvé un maître d'apprentissage.
Après la classe de 3ème pour les jeunes âgés de moins de 15 ans ou être âgé de 16 à 29 ans. Voir conditions avec le CFA pour les cas particuliers (plus âgés...)

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

Avoir le sens du commerce et du contact

Objectifs :

Le titulaire du CAP maîtrise les techniques courantes de coiffure (shampooing, soin, coupe, coiffage) pour tous types de clients. Sous la responsabilité d'un supérieur, il réalise des colorations et des permanentes. Il assure l'accueil et le conseil client, participe à la gestion des stocks, à l'organisation du salon et à la tenue du planning. L'alternance permet de mettre en pratique les compétences acquises à l'école et de s'intégrer dans une équipe professionnelle.



MATIÈRES PRATIQUES ET TECHNOLOGIQUES :

Bloc 1 : Réalisation de prestations de coiffure

- Élaborer un diagnostic
 - Mettre en oeuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
 - Réaliser des techniques de base de coiffure :
 - Coupe (femme, homme), Couleur (coloration* et effet de couleur*)
 - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage)
- *exécuter sans concevoir



Bloc 2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

- Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous
- Conseil et vente de services, de matériels et de produits capillaires
- Contribution à l'activité de l'entreprise

Chef d'oeuvre (projet de groupe ou individuel)



MATIÈRES GÉNÉRALES :

Bloc 3 : Français | Histoire et géographie | Enseignement moral et civique

Bloc 4 : Mathématiques | Sciences | Physique Chimie

Bloc 5 : Education physique et sportive

Bloc 6 : Anglais

Bloc facultatif : Arts appliqués et cultures artistiques

PSE (Prévention Santé et Environnement)
Formation à l'insertion professionnelle et accompagnement à l'orientation

Nous avons la possibilité de faire suivre un ou plusieurs blocs de compétences.

Les blocs correspondant aux unités constitutives de chaque diplôme

TITRE CERTIFIÉ PAR L'ÉTAT



TYPE D'ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage

L'ALTERNANCE

Le rythme de l'alternance (entreprise/CFA) varie en fonction des semaines.

DUREE DE LA FORMATION

400 heures/an soit 800 heures sur les 2 ans (cours de 8h30 jusqu'à 17h30)



RÉMUNÉRATION

Le contrat d'apprentissage permet de gagner un salaire basé sur un **pourcentage du SMIC**.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Entretien individuel et tests pour définir votre parcours adapté. Entrée en formation de **septembre à octobre (15 places maximum)** par classe. L'admission ne sera définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

MÉTHODES MOBILISÉES

Cours théoriques et pratiques, enseignement technologiques et générales. Méthode Pivot Point

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test de positionnement, contrôles réguliers, bulletins semestriels, CAP blanc. Examen du CAP en centre agréé par l'Etat après 2 ans.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de pratique équipée comme un salon, 2 salles de cours de théorie, matériel de projection.

L'ENCADREMENT

Formateurs de pratique : **coiffeurs et responsables de salons expérimentés**, enseignants depuis plusieurs années.

TARIF DE LA FORMATION

Formation gratuite (financée par l'Opco de l'entreprise). L'apprenti doit acheter le matériel pédagogique (Voir aides possibles de la Région ou de l'Opco). Pas de frais d'inscription

POURSUITES DE FORMATION

Après le CAP Coiffure : coiffeur ou études complémentaires en coiffure (CS3*, BP, Bac pro Perruquier Posticheur, BTS, BM) ou intégration d'un autre CAP. (*Certificat de spécialisation remplace la mention complémentaire).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Travailler pour : Salon de coiffure/ Coiffure à domicile/ Etablissement de soin/ Centre de bien-être, hôtel/ Coiffure studio, mode, évènementiel/ Cinéma, théâtre, télévision/ Représentant de marque

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap (nous contacter pour étudier les possibilités). Locaux accessibles PMR.

